

Baugé-en-Anjou. La Passerelle Baugeoise, une épicerie sociale a ouvert ses portes

Accolée à la Maison France Services à Baugé, l'épicerie sociale a ouvert ses portes début janvier. Un lieu d'approvisionnement en denrées alimentaires et produits d'hygiène mais pas seulement.



Gérée par le CCAS de Baugé-en-Anjou, la Passerelle Baugeoise est un lieu d'approvisionnement en denrées alimentaires et produits d'hygiène, mais aussi un lieu de convivialité et d'échanges de savoirs. Ouverte depuis le 6 janvier, l'épicerie sociale est une aide complémentaire sur le territoire qui permet de répondre en partie aux besoins d'une famille, tout en faisant quelques économies sur le budget d'achat habituel. Son accès se fait sous conditions de ressources. « *Nous avons ouvert ce lieu afin de permettre à des personnes rencontrant des difficultés financières de s'alimenter convenablement en achetant, librement et à prix réduits, des produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien, explique Annette Samson, maire délégué de Baugé et vice-présidente du CCAS. La Passerelle Baugeoise vise à accompagner toute personne ayant un projet familial, professionnel, social ou de santé, et ayant fait l'objet d'un échange avec un référent social.* »

Un projet de vie...

Concernant les critères d'accès à la Passerelle Baugeoise, les clients bénéficiaires de l'épicerie doivent justifier d'un domicile et d'au moins 3 mois de résidence sur la commune de Baugé-en-Anjou. Sur le plan financier, l'accès à l'épicerie nécessite une analyse de la situation financière du foyer par le travailleur social, et est soumis à un plafond de ressources. « *Enfin, chaque usager de l'épicerie doit avoir établi, au préalable à son adhésion, un projet concret et réalisable sur une durée déterminée. Cet objectif pourra être atteint au moyen des économies réalisées par l'accès à l'épicerie* », ajoute Annette Samson. La durée



d'accès à l'épicerie se fait pour une durée de 1 à 6 mois maximum sans période de carence. A la fin de cette période, la situation du bénéficiaire doit être réévaluée par le travailleur social. Si la situation l'impose, l'accès peut être éventuellement renouvelé.

Créer du lien social

La Passerelle Baugeoise est ouverte aux bénéficiaires tous les vendredis (de 10h à 12h et de 13h30 à 16h). Hormis l'approvisionnement en denrées alimentaires, la Passerelle Baugeoise propose à ses bénéficiaires différentes animations, notamment des ateliers de cuisine, encadrées par une quinzaine de bénévoles et les agents du CCAS de la ville de Baugé-en-Anjou qui se relaient chaque semaine le jeudi pour la réception des denrées (comptage, enregistrement dans le logiciel) et le vendredi pour l'accueil des bénéficiaires. « *Dans des locaux flambant neufs et accueillants, ces animations permettent de créer du lien social par le biais de ces temps d'échanges et d'animations, précise Annette Samson. C'est ce qui fait la différence entre cette épicerie sociale et une banque alimentaire* ». Enfin, ce projet n'aurait sans doute pas vu le jour sans l'aide et l'appui de l'ANDES (Association nationale de développement des épiceries solidaires) qui accompagne la ville et le CCAS dans cette démarche, de la banque alimentaire qui approvisionne chaque semaine l'épicerie sociale (produits secs, surgelés, produits frais, produits laitiers...), de l'Agence du don en nature (produits d'hygiène), des **Dons solidaires** (produits entretiens et d'hygiène), et enfin « *les partenaires sociaux du territoire qui nous orientent les bénéficiaires* », conclut Annette Samson.